



Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales

Diplôme Licence professionnelle

Domaine d'étude Droit, Economie, Gestion

Mention Métiers des administrations et collectivités territoriales



En un an, la Licence Professionnelle Métiers des Administrations et Collectivités territoriales, forme des étudiants qui seront directement opérationnels pour travailler dans des administrations publiques et des collectivités territoriales grâce à des connaissances théoriques solides et des compétences professionnelles acquises sur le terrain grâce à l'apprentissage dans les structures d'accueil.

Elle est réalisée en alternance par le biais de contrat d'apprentissage. Des modules sont aussi disponibles en formation continue.

Cette licence professionnelle bénéficie d'un partenariat étroit avec le Centre de Gestion de la Loire et les collectivités du département.

Objectifs

L'objectif de la Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales est de **former des agents catégorie B** pour occuper leurs fonctions auprès de collectivités territoriales avec **des connaissances théoriques** sur le fonctionnement d'une administration, **des compétences pratiques** permettant de traiter les dossiers confiés en étant **opérationnels dès la sortie de formation**, tout en ayant une conscience éclairée des **enjeux et contraintes** de l'action de l'administration territoriale et de son insertion dans la société et ses problématiques actuelles. Elle ouvrira à la rentrée 2021.

Cette Licence professionnelle a pour objectif de **favoriser l'insertion professionnelle** à niveau Bac+3 des étudiants ayant notamment suivi un cycle d'études juridiques. Cette formation professionnalisante leur permet d'être immédiatement opérationnels dans une administration et d'obtenir un diplôme qui sera particulièrement **reconnu sur le plan territorial. Il connaît un partenariat poussé avec des collectivités territoriales et notamment le Centre de Gestion de la Loire (CDG42).**

La Licence professionnelle Métiers des administrations et collectivités territoriales a, par ailleurs, pour objectif de **permettre à des personnes déjà en poste dans des collectivités territoriales de recevoir une offre de formation** qui leur permettra d'évoluer sur le plan professionnel dans le cadre du droit à la formation (concours interne, etc...).

La Licence vise, enfin, à permettre aux **élus locaux** de suivre une formation dans le cadre du Droit Individuel à la Formation.

Pour qui ?

Public visé

La formation est accessible après un Bac + 2 ou Bac +3 en apprentissage :

- > Aux étudiants en droit, sciences politiques ou gestion ;
- > aux agents de catégorie C (contractuel ou fonctionnaire).

La formation continue est accessible aux agents de catégorie B ou C en poste ainsi que les élus locaux. Les modules proposés dans cette licence peuvent être suivis en totalité ou de façon isolé, sur un ou deux ans.

Conditions d'admission

La sélection se fera sur dossier :

- > CV ;
- > Lettre de motivation ;
- > Diplômes ;
- > Justificatif d'expériences professionnelles.

Pour vous aider dans votre recherche d'alternance, vous pouvez envoyer votre CV et Lettre de motivation en amont à l'adresse mact@univ-st-etienne.fr

Le dépôt du dossier se fait sur [l'application eCandidat](#) pour la formation en apprentissage jusqu'au 2 juillet.

Un entretien individuel sera réalisé pour les candidats pré-sélectionnés.

Et après ?

Débouchés

Les débouchés sont multiples:

- > secrétaire général de mairie ;
- > secrétaire administratif de collectivités territoriales ;
- > chargé de la gestion du personnel ;
- > rédacteur territorial.

Programme

	SEMESTRE 5		Enseignement de	C	C	Co
	Volume horaire prévisionnel					
UE 1 : LE CADRE DE L'ADMINISTRATI	60h				7	2
Le Cadre institutionnel (Module)	26h					1
Panorama des institutions	10h					
Droit des collectivités territoriales	16h					
Ressources humaines publiques (Module)	34h					1
Droit des ressources humaines publiques	10					
Déontologie	8					
Sensibilisation aux risques psycho-sociaux professionnels	8					
Responsabilité de l'agent du fait de son action	8					
UE 2 : MOYENS D'ACTION DE L'ADMINISTRATI	40h	20h	5h		7	2

Décisions administratives (Module)	15h					2
Panorama des décisions	5h					
Contentieux des décisions	10h					
Atelier d'écriture: rédaction des actes administratifs (Module)	5h	10h				1
Ressources financières (module)		20h				2
Finances publiques		10h				
Comptabilité publique		10h				
Techniques de communication (Module)		10h	5h			1
Communication par réseaux sociaux						
Communication par site internet						
UE 3 : DOMAINE D'ACTION DE L'ADMINISTRATIO	40h				7	2
Initiation à l'urbanisme et initiation aux contrats publics (Module)	20h					
Initiation à l'urbanisme	10h					

	et à l'environnement					
	Initiation aux contrats publics	10h				
	Services aux citoyens (module)	20h				
	Vie démocratique (droit électoral et démocratie participative)	10h				
	Vie familiale (état civil, services funéraires)	10h				
L'ADMINISTRATI	UE 4 : CONTEXTE SOCIÉTAL DE L'ACTION DE	30h			5	2
	Problématiques de laïcité	10h				
	Problématiques de développement durable et à la transition écologique	10h				
	Problématiques de l'usage des réseaux sociaux par les agents	10h				
PROFESSIONNEL I	UE 5 : INSERTION	13h	80h	15h	2	1
	Outils numériques : Excel et		20h			1

logiciels RH						
Ateliers d'insertion professionnelle (Module)	7h	20h				1
Entretien individualisé		2h				
Atelier de simulation à des entretiens professionnels		4h				
Atelier de prise de parole et de développement relationnel dans les collectivités territoriales	5h	10h				
Atelier tuto CV	2h	4h	5h			
Préparation aux concours (présentation des concours, entraînement...)	6h	20h				2
Anglais (certification)		20h				1
UE 6 : PROJET TUTEURÉ		5h		40h	2	1
Gestion de projet		5h				
Projet tuteuré				40h		

SEMESTRE	Volume horaire prévisionnel		Pré Coll	Cré EC	Coeffi
	6	7			
UE 7 : INSERTION		5h	100h	30	3

PROFESSIONNEL 2					
Gestion de projet		5h			
Projet tuteuré			100h		
Alternance et rapport					
Soutenance					

Coût de l'inscription

5000€

Détail coût d'inscription

Le coût de la formation est pris en charge par la structure d'accueil de l'alternant.